

# Parce que les changements de domiciliations bancaires sont des démarches longues et fastidieuses.

## Avec le Crédit Agricole, gagnez du temps !

*Vous venez d'ouvrir un compte au Crédit Agricole où vous souhaitez regrouper vos opérations bancaires : notre service « Assistance au changement de domiciliation bancaire » est fait pour vous !*

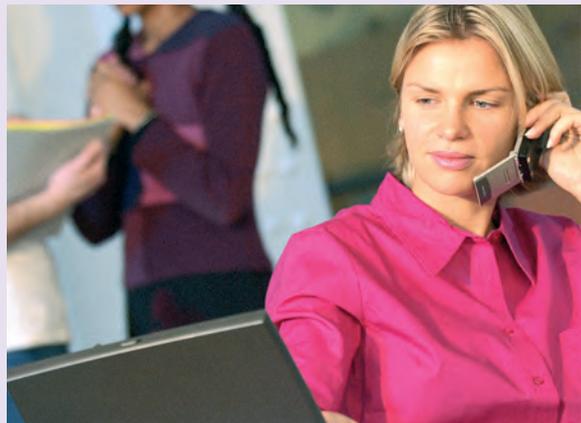
**Gratuitement et en toute confiance,**  
*le Crédit Agricole s'occupe de tout.*

## Une simple signature...

... et notre service se charge, à votre place, de transférer tous vos prélèvements et virements au Crédit Agricole.

## Comment ça marche ?

*C'est simple et rapide.*



## → Une simple signature

Lors du rendez-vous avec votre conseiller, vous donnez pouvoir au Crédit Agricole de contacter en votre nom les organismes pour changer vos domiciliations bancaires.



## → Un RDV téléphonique

Dans les jours qui suivent, un conseiller de notre service « changement de domiciliation bancaire » vous contacte par téléphone.

- Avec lui, faites l'inventaire des virements et prélèvements que vous désirez transférer sur votre nouveau compte au Crédit Agricole : salaire, prestations sociales, électricité, impôts, téléphone, assurances....
- Vous fixez avec notre conseiller un prochain rendez-vous téléphonique, le temps pour vous de rassembler tous les documents nécessaires : dernière quittance, dernier bulletin de salaire...
- Au cours de ce second entretien téléphonique, notre conseiller collecte toutes les informations nécessaires (adresses des organismes, références clients...) afin d'effectuer les démarches de changements.

## → Vous n'avez plus rien à faire

Les informations en main, notre service se charge de tout ! Nous contactons à votre place et en votre nom tous les organismes concernés par votre changement de domiciliation.

## → C'est fait !

Une fois les démarches terminées, le Crédit Agricole vous adresse une information récapitulant les différents transferts effectués.

**Profitez vite du nouveau service  
Changement de domiciliation bancaire,  
le Crédit Agricole vous accompagne  
et vous simplifie la vie.**

Pour toute question, appelez le :

**N°Azur 0 810 42 43 42** PRIX APPEL LOCAL

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h - le samedi de 8 h 30 à 15 h 30